



Livron-sur-Drôme, le 05/05/2020

Nos réf. : LG/SJ/2020.019

Objet : Fonctionnement de l'école mai-juin 2020

Dossier suivi par : Sylvie JURRUS

ATTN : Toutes les familles / élèves inscrits

Madame, Monsieur, chers élèves,

Les contraintes particulières de la pratique musicale la rendent difficilement compatible avec les protocoles sanitaires en vigueur actuellement pour la sortie du confinement. C'est le cas avant tout pour le chant et les instruments à vent, mais aussi pour l'ensemble de nos activités du fait de l'utilisation d'instruments, de locaux et de matériel partagés (pianos, sièges, pupitres...).

C'est pourquoi, en accord avec les élus des deux communes, il a été décidé de **maintenir le travail à distance pour l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école de musique au mois de mai, et vraisemblablement jusqu'à la fin de l'année scolaire.**

**Vos activités se poursuivent donc pour le moment à distance.** Après quelques semaines d'incertitudes, parfois de tâtonnements, les rendez-vous et les échanges avec les professeurs pourront désormais être plus réguliers. En règle générale, **un suivi hebdomadaire est effectué par vos professeurs**, grâce aux outils mis en place depuis le mois de mars.

À compter du 11 mai, une **permanence administrative** hebdomadaire permettra de vous accueillir à Livron, dans le respect des mesures barrières, chaque **mercredi de 9h à 12h et de 13h à 18h**. Nous travaillons actuellement sur la dématérialisation des dossiers d'inscriptions et vous informerons prochainement des procédures et des délais pour la rentrée 2020. L'administration reste joignable par mail toute la semaine ([ecoledemusique@mairie-livron.fr](mailto:ecoledemusique@mairie-livron.fr) ou [ecoledemusique@loriol.com](mailto:ecoledemusique@loriol.com)).

Je vous remercie de votre compréhension et serai heureux de vous accueillir à nouveau à l'école de musique dès que la situation le permettra, dans le plaisir de la musique partagée.

Bien cordialement,

Loïc GUICHARD  
Directeur